

🏠 Accueil » Et aussi... » Une salle de bains de 4 m² adaptée aux personnes à mobilité réduite



Une salle de bains de 4 m² adaptée aux personnes à mobilité réduite

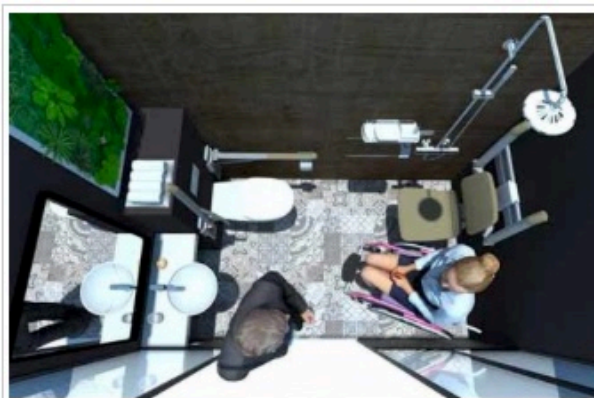
Auteur : SdbPro Dans Et aussi..., Etudes, livres... 4 mars 2018 0



Dans l'hôtellerie, les salles de bains pour personnes à mobilité réduite sont peu accueillantes, car trop vastes. Or, 4 m² suffisent à JYP Conseils pour intégrer une douche, une cuvette suspendue et un point d'eau dans un espace accessible même en fauteuil roulant.

Jean-Yves Prodel est un fervent promoteur de l'Universal Design. Venu des Etats-Unis, ce concept englobe les normes d'accessibilité pour concevoir des lieux agréables, pratiques et sécurisés pour tous les clients, y compris ceux à mobilité réduite, en fauteuil roulant ou pas. Il ne s'agit plus de dédier certaines chambres d'hôtel et leur salle de bains à ces personnes, mais de mieux les concevoir toutes, pour que chacun se sente à l'aise partout. C'est le design universel qui, en prenant en compte l'ensemble des besoins du plus grand nombre, empêche toute stigmatisation. Grâce à lui, c'est tout l'hôtel qui devient accessible, pas seulement quelque chambres.

Jean-Yves Prodel (JYP Conseils), consultant et formateur, lui-même en fauteuil roulant, veut substituer l'Universal Design à la notion d'accessibilité, beaucoup trop réductrice à ses yeux, et dont les exigences sont parfois difficiles à appliquer, voire inadaptées. C'est notamment le cas dans les toilettes et les salles de bains, dont les surfaces démesurées sont inconfortables, voire incommodes : où se rattraper quand on est une personne à mobilité réduite ou âgée et que l'on perd l'équilibre ? De plus, les chambres destinées aux PMR sont des chambres à part, souvent difficiles à proposer aux clients valides.



Sur le concept de l'Universal Design, Jean-Yves Prodel a conçu deux chambres « universelles » de 15 et 26 m², dont les salles de bains, équipées d'une douche, répondent aux normes en vigueur concernant l'accessibilité dans seulement 4 m². Les personnes à mobilité réduite y sont en sécurité, tandis que toutes les autres s'y sentent immédiatement à l'aise. Une opportunité pour les hôteliers qui, en plus des personnes handicapées, accueillent de plus en plus de personnes âgées.